



« INTRODUCTION AU PROJET URBAIN (CONCEVOIR, PILOTER, CONCERTER, FAIRE ADVENIR) »

2 jours | 14h de formation

| DATES :

- 06&07 octobre 2022 - Présentiel

| TARIFS :

	PRÉSENTIEL	DISTANCIEL
Tarif public	1 680€ HT – 2 016€ TTC	1 530€ HT - 1 836€ TTC
Tarif abonnés Cadre de Ville	1 480€ HT - 1 776€ TTC	1 330€ HT - 1 596€ TTC

| OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

Être capable de catégoriser les enjeux, problématiques et outils d'un projet urbain à ses différentes étapes.

| PROBLÉMATIQUE :

Se lancer dans un projet urbain, c'est se confronter à une multitude d'enjeux et d'acteurs. Appréhender les dynamiques du territoire, envisager des scénarios et faire en sorte que l'opération advienne. L'ensemble des acteurs devront savoir surmonter l'ensemble des contraintes techniques, réglementaires, économiques et politiques auxquels un projet urbain est confronté.

Tel est l'objectif de cette formation exclusive.

| PUBLIC VISÉ :

Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, AMO.

| PRÉ-REQUIS :

Avoir déjà travaillé dans l'aménagement ou l'urbanisme.

| MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES MOBILISÉES :



- La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.
- La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.
- La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émergence.
- Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.
- La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.

| ÉVALUATION ET SUIVI :

- En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis.
- Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation.

| MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (01 40 26 14 66 - 01 86 95 72 10 / formations@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

| ACCESSIBILITÉ :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

| RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CGV, consultables sur le site cadredeville.com.



| PROGRAMME :

1) Diagnostiquer un territoire

- Appréhender les dynamiques territoriales
- Explorer le champ des possibles
- Définir des orientations, une stratégie

2) Établir des scénarios répondant aux besoins

- Réalisme et ambition des scénarios
- Proposer des scénarios contrastés
- Le scénario repoussoir

3) Traduire les orientations en plan d'actions

- Proposer des actions faisables
- Phaser les actions
- Proposer les outils appropriés

4) L'opérationnalité du projet urbain

- Approche du montage d'un projet
- Approche financière d'un projet
- Les questions foncières

5) Appréhender le jeu d'acteurs

- Le pilotage de l'étude
- Les partenaires institutionnels
- Les partenaires opérationnels
- La logique itérative d'un projet urbain

6) Concerter les habitants et les usagers

- De l'obligation de concerter
- De la nécessité politique
- Une démarche d'enrichissement des projets urbains

7) Les contraintes réglementaires et environnementales

- Le PLU et les documents de planification
- Le Plan de préventions des risques
- L'autorisation environnementale



| FORMATION COMPLEMENTAIRE :

- [Nouveaux montages d'opérations d'aménagement : aspects juridiques et opérationnels](#)

| LE FORMATEUR : Clément CORRION



Urbaniste-programmiste, Clément CORRION est diplômé de Sciences politiques Lille et d'un master d'urbanisme et aménagement de l'Ecole d'Urbanisme de Paris.

Après 3 ans passés en planification urbaine puis 3 ans en cabinet de conseil en urbanisme et aménagement chez GUAM CONSEIL, spécialiste des montages innovants, Clément CORRION a rejoint FILIGRANE PROGRAMMATION pour mettre en place des montages juridiques et financiers et de la programmation urbaine.